



Info Luttones

N°16

23 août 2018

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime

La rentrée sera –elle chaude ?

A nous de décider ! AG de rentrée jeudi 30 août Accueil dès 8h30 Oissel - Palais des Congrès



Cette question a été commentée et disséquée cet été par de nombreux experts avertis de l'écran noir. Leur objectif inavoué ? Casser toute velléité de résistance revendicative. Cette question est somme toute légitime au regard d'un début d'année marquée par de nombreuses luttes où bon nombres de salariés et de professions ont battu le pavé avec au cœur leurs légitimes revendications pour améliorer la vie quotidienne de chacun.

Des luttes aussi pour porter des alternatives à cette société où les riches se partagent « un pognon de dingue » au détriment des plus pauvres. Qu'ils soient cheminots ou fonctionnaires, salariés des EHPAD ou de l'énergie, pénitenciers ou infirmières, ils ont posé les bases de la construction de la convergence des luttes que nous avons à construire autour de dénominateurs communs que sont nos garanties collectives, le maintien et le développement des services publics, le partage des richesses...

Pourtant, de l'argent existe pour répondre à toutes ces revendications mais il est fléché vers d'autres, notamment la rémunération des actionnaires !

Depuis 2009, pour 100 Euros de bénéfices des entreprises du CAC 40, 68 Euros de dividendes aux actionnaires, 27 sont réinvestis dans les entreprises et seulement 5 Euros pour les salaires... Eh 2018 est au beau fixe pour les actionnaires, 47 Milliards de dividendes versés au premier semestre, du jamais vu.

Il n'y a pas de mystère : si ça augmente pour le capital, ça baisse pour le travail !!!

Contrairement à ce que prétendent le président des riches et son gouvernement, les cadeaux aux plus aisés ne font ni l'emploi ni l'investissement. Ils enrichissent démesurément les mêmes et augmentent les inégalités sociales. Le « ruissellement », c'est du baratin !!!

Cette situation n'est pas inéluctable et d'autres choix sont possibles. La CGT a des propositions pour relancer la consommation et l'emploi par l'augmentation des salaires et des pensions, la réduction du temps de travail, une protection

sociales et des retraites dignes de notre siècle et surtout une autre répartition des richesses au service de tous et pas d'une minorité.

Partout où les salariés s'organisent et luttent, ils obtiennent des acquis en termes d'emplois, de salaires, de conditions de travail, etc...

Si nous ne lisons pas dans le marc de café comme tous ces soi-disant experts, il n'est pas aberrant de penser que toutes ces luttes peuvent être les fondations des mobilisations qui restent à construire dès la rentrée. De nombreux dossiers seront sur la table dès septembre avec les retraites, le plan Santé/Hôpital, aides sociales, rentrée universitaire, services publics, rémunérations, contrat de travail, formation professionnelle.

Pas de fatalité à cette situation, nos revendications aboutiront grâce au rapport de force créé avec l'ensemble des salariés, privés d'emplois, étudiants, retraités.

La CGT vous invite dès cette rentrée à sa construction, parce que nombreux et unis, nous sommes plus forts !!!

La CGT vous invite également à proposer une syndicalisation massive pour imposer TOUS ensemble d'autres choix !!!

Alors en avant pour une rentrée offensive qui dépend beaucoup de nous !!!

Pascal Morel
Secrétaire Général de l'UD CGT 76

INITIATIVES : ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Nous sommes désormais à 2 mois du dépôt des listes de candidatures pour les élections professionnelles de la fonction publique : elles concernent près de 5 millions d'agents et auront lieu le 6 décembre 2018 dans la fonction publique de l'Etat, dans les établissements hospitaliers et dans les collectivités territoriales partout en France.

Nous en sommes tous convaincus: c'est un enjeu pour toute la CGT, que nous soyons du privé ou du public.

Nous avons à cœur de démontrer qu'il faut voter CGT partout parce que nous sommes les premiers défenseurs des services publics et de l'emploi public !

Pour cela, nous avons collectivement décidé de renforcer le déploiement CGT interpro, y compris durant l'été.

A EU, au TREPOT, à ROUEN, à DIEPPE, à SAINT VALERY EN CAUX, à FECAMP, des diffusions CGT ont eu lieu en juillet et août avec la présence fraternelle des camarades des UL de ROUEN, SOTTEVILLE-ST ETIENNE, DIEPPE, EU, GOURNAY, mais aussi de la FAPT, des territoriaux, de l'Energie, des organismes sociaux, de la métallurgie...!

Nous avons reçu un très bon accueil.

RAPPEL: à votre disposition le site web CGT du COLLECTIF SERVICES PUBLICS : cgts76.com

8

VILLES SOEURS/VALLÉE DE L.

LE TRÉPORT

La CGT soutient le service public

Dans le cadre de sa campagne nationale d'information de tous les usagers du secteur public, la CGT a tenu un stand d'information au Tréport, mercredi.

Une initiative pour informer la

population sur la disparition de nombreux services publics de proximité déjà effectifs ou à venir. « C'est une journée très riche en discussions avec des gens d'horizons et de situation sociale différents,

a expliqué le secrétaire de l'union locale CGT, Sébastien Forget. L'accueil est excellent, lorsqu'on leur explique clairement ce qui se passe, avec des exemples concrets, le message passe bien et les gens comprennent que la situation va devenir compliquée pour leur quotidien. Les touristes, comme les Tréportais, sont attachés à leurs services de proximité et refusent le désengagement total de l'Etat lorsqu'il s'agit d'aller vers l'accueil numérique administratif totalement déshumanisé. De la même façon qu'ils refusent la casse des services de santé publics de proximité ou la fermeture des écoles dans nos campagnes, de la suppression des moyens de transport collectif locaux ou de la baisse de dotation budgétaire des communes qui ampute leurs moyens d'action. » Une initiative, qui selon le syndicaliste, doit être renouvelée voire amplifiée partout où il est possible.



Un bon accueil du public.



INITIATIVES : ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA FONCTION PUBLIQUE



Pas de vacances pour la lutte

Accompagnés de représentants syndicaux provenant d'autres locaux d'emploi de Seine-Maritime, les militants CGT de l'union locale étaient présents hier sur le quai Henri-IV. « Il y a quelques années, la CGT organisait une caravane pour aller à la rencontre des travailleurs saisonniers. Désormais, nous faisons des escales dans différentes villes pour aborder avec le public la défense des services publics, explique Mathias Dupuis, secrétaire général de l'UL de Dieppe. La dégradation des services publics est sensible partout. On le voit à Dieppe avec la poste de Jerval qui sera municipalisée au cours de l'automne et toujours une menace sur le bureau de poste du Pollet. » Par ailleurs la CGT s'inquiète de la suppression annoncée de quatre postes au centre de tri de Dieppe. « Pas question que la CGT ne soit pas présente aussi pendant l'été alors que nous nous mobilisons toute l'année », reprend Mathias Dupuis. Le syndicat sera mercredi 22 août à Saint-Valéry-en-Caux puis à Fécamp.





Camarades,

Les secrétaires généraux des syndicats CGT du CHRU de Lille, Isabelle Bosseman et Frédéric Herrewyn sont convoqués en entretien disciplinaire pouvant aboutir à la tenue de conseils de discipline.

Ces entretiens auront lieu le 29 août pour Frédéric et le 04 septembre pour Isabelle.

Les faits reprochés :

- envahissement des instances (CTE, Conseil de Surveillance, CTDS...)
- confiscation du dialogue social
- avoir organisé un BBQ dans un espace public
- cortège de manifestants dans l'enceinte du CHRU de Lille sans autorisation préalable
- accompagnement d'agents faisant valoir leur droit de retrait pouvant s'apparenter selon la direction, à une grève illégale
- être rentrés à la DRH et à la DG avec de la musique trop forte malgré l'opposition affirmée par certains occupants
- propos considérés par la direction comme étant des menaces
- inscription de tags à la peinture indélébile

L'heure est grave. La direction du CHRU de Lille cherche par tous les moyens d'attaquer les salariés en lutte et la CGT. Il s'agit bien entendu d'une stratégie de la Direction pour détruire la CGT, 1ère organisation syndicale du CHRU de Lille dans la perspective des élections professionnelles.

Soyons tous prêts à nous mobiliser pour soutenir nos camarades.

Quand on attaque à un militant de la CGT, on attaque toute la CGT.

Merci de remplir la motion ci-jointe et de la renvoyer aux différents interlocuteurs cités dans la motion.

Monsieur Boiron : Directeur General du CHU de lille
Agnès Buzyn : Ministre des solidarités et de la santé
Mme Ricomes : Directrice de l'ARS des hauts de France
Syndicat CGT CHRU de Lille

Amitiés syndicales.

LOGO du Syndicat

CHU de Lille

Monsieur BOIRON

Directeur Général du CHU de LILLE

2 Avenue Oscar Lambret

59000 Lille

Lieu , le Date

Motion du syndicat.....

Le syndicatapporte son soutien aux deux secrétaires généraux CGT et SMICT-CGT du CHRU de Lille qui subissent un acharnement disciplinaire injustifié de la part de la direction du CHU de Lille.

A l'image de bien d'autres militants-e-s du mouvement social et syndical, ils sont visés par une répression qui constitue une atteinte aux droits démocratiques des travailleurs-euses.

Le syndicat..... exige l'abandon de toute poursuite disciplinaire engagée à l'encontre d'Isabelle BOSSEMAN et de Frédéric HERREWYN.

S'ils courent le risque d'être traduits en conseil de discipline c'est en raison de leur seule activité syndicale.

L'activité syndicale n'est pas un délit, contrairement à ce que voudraient les Directions !!

Le Syndicat.....

Signature

Motion à envoyer

Frédéric BOIRON Directeur Général CHU de Lille

frederic.boiron@chru-lille.fr

COPIE :

Agnès BUZYN, Ministre des solidarités et de la santé

sec.ministre.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Mme RICOMES, Directrice de l'ARS des hauts de France

ars-hdf-secretariatdg@ars.sante.fr

Syndicat CGT CHRU de Lille

cgt@chru-lille.fr

JEUDI 27 SEPTEMBRE

RASSEMBLEMENT À 11 HEURES

DEVANT LE MEDEF

(55 RUE BOSQUET – PARIS 7^E)

Les lois antisociales marquées du sceau MACRON produisent leurs effets. Le patronat, abreuvé d'argent public, a les cartes en main pour sacrifier des emplois par milliers sur l'autel de la rentabilité. Dans le secteur du commerce et des services, cette logique capitaliste tourne à plein régime en toute impunité.

La liste des entreprises qui choisissent de tailler à la machette dans leurs effectifs ne cesse de s'allonger : Happychic (Jules, Brice, Bizzbee), Carrefour (Hypermarchés, Proximité), Auchan, Sysco, Décathlon, Flunch, Conforama, Maxi Toys, Bodyguard, Intermarché, La Grande Récré, Groupe Barrière, Pimkie, Kéria, Tati...

Elles ont toutes en commun d'avoir touché des millions d'euros à travers le CICE, à travers les exonérations de cotisations sociales, et d'avoir versé en dividendes autant de millions !

Elles détournent au profit d'actionnaires les richesses créées par les travailleurs, et tentent de banaliser le travail du dimanche et de nuit : leur appétit est insatiable.

La Fédération CGT Commerce et Services dénonce ce hold-up économique et social ! Il est urgent pour les salarié.e.s de prendre leurs affaires en main, car l'argent existe bel et bien pour mettre en œuvre nos propositions :

32 heures par semaine

Embauches en CDI à temps complet

1800€ dès le premier niveau d'emploi



**STOPPONS LES
CHAROIGNARDS
DESTRUCTEURS
DE L'EMPLOI !**

RETRAITE : NON À LA RETRAITE PAR POINTS

Fin 2017, le Président des riches (Macron) a nommé un « Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites » : Monsieur Delevoeye. Celui-ci travaille sur un projet de loi pour 2019 qui supprimerait les régimes actuels de retraite et les remplacerait par un « Système universel par points »

Actuellement le montant de la retraite est prévisible et garanti. Il est accroché solidement aux salaires

Le salarié peut s'adresser à la CARSAT ou à son régime particulier, pour connaître quel sera le montant définitif de sa retraite de base. Il s'agit d'une retraite à prestations définies.

Le montant de cette retraite, selon la durée validée, est calculé en partant du salaire perçu (la moyenne des 25 meilleures années pour le régime général, l'indice des 6 derniers mois pour la Fonction publique...).

La retraite par POINTS, c'est la fin du montant de pension garanti.

Avec la bascule vers un système par points, la seule certitude sera le niveau de cotisation pour acquérir des points. Le montant de la pension, lui, ne sera connu qu'au moment du départ en retraite, en découvrant la valeur en cours des points, selon les données économiques et démographiques du moment. Le salarié pourra partir en retraite avec une pension amputée ou être contraint à partir plus tard.

Quand Macron parle « égalité », les riches peuvent dormir tranquilles.

Toutes les réformes des retraites, depuis 25 ans, ont retiré des droits aux salariés, du public et du privé, ont allongé les durées de cotisations nécessaires, ont baissé les pensions, ont obligé les salariés à retarder leur âge de départ : les mesures Balladur de 1993 qui ont frappé les salariés du privé, la réforme de 2003 qui a fait sauter les 37,5 annuités, la réforme de 2010 qui a repoussé l'âge de départ... etc.

Chaque fois le gouvernement a parlé « égalité » pour retirer des droits. Chaque recul pour les salariés du privé a été suivi de reculs pour les salariés du public, et vice versa.

Avec la retraite par points, tous les salariés, tous les pensionnés seraient perdants.

C'est pourquoi, l'Union départementale CGT de Seine Maritime, a affirmé dans son Congrès de juin que l'heure est à préparer la mobilisation pour défendre nos régimes de retraite et dire nettement :

NON au projet Delevoeye-Macron de retraite par POINTS !

NON à la baisse généralisée des pensions.

Maintien de tous les régimes de retraite, dont les régimes particuliers et le Code des pensions civiles et militaires.

Il faut bloquer ce projet destructeur

Pour télécharger le tract, c'est [ici](#)

